

Dossier de l'OHI n° S1/6100/2026

LETTRE CIRCULAIRE DE L'ASSEMBLEE N° 03/bis1
30 septembre 2025

4^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLEE DE L'OHI (A-4)

Monaco, 19-23 avril 2026

SOUMISSION DE PROPOSITIONS A L'ASSEMBLEE - RAPPEL

Références :

- A. Règles de procédure de l'Assemblée, Règle 9
- B. Lettre circulaire de l'Assemblée n° 1 du 17 avril 2025 – *Annonce et dispositions générales*
- C. Lettre circulaire de l'Assemblée n° 3 du 02 mai 2025 – *Soumission de proposition à l'Assemblée*
- D. Lettre circulaire de l'Assemblée n° 6 du 24 juin 2025 – *Exposition des Etats membres de l'OHI*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. La LCA03/2025 (référence C) invitait les Etats membres à soumettre les propositions qu'ils souhaitaient voir examinées lors de la 4^{ème} session de l'Assemblée de l'OHI. À ce jour, le Secrétariat n'a reçu aucune proposition.
2. Le Secrétaire général souhaite rappeler aux Etats membres que les propositions doivent être envoyées dès que possible et au plus tard le 15 décembre 2025 afin de pouvoir les diffuser et solliciter des commentaires qui faciliteront les délibérations et le processus décisionnel de la 4^{ème} session de l'Assemblée.
3. Comme indiqué en référence C, le Secrétaire général diffusera également une liste consolidée des propositions et des commentaires des Etats membres, du Conseil et du Secrétariat sous la forme d'un « Livre rouge », conformément au calendrier de l'Assemblée (cf. références A et B).
4. Le Secrétaire général souhaite également profiter de cette occasion pour informer les Etats membres que la date limite pour faire part au Secrétariat de leur intention de participer à la 4^{ème} session de l'Exposition des Etats membres de l'Assemblée de l'OHI (référence D) a été reportée au 31 octobre 2025.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,



Dr Mathias JONAS
Secrétaire général